



PRODUITS LOGICIELS PTC BASE D'AUTORISATION DE LICENCE DES PRODUITS VUFORIA

Objet du présent document

Le présent document définit les bases d'autorisation et les restrictions applicables aux Produits sous Licence Vuforia de PTC. Dans la plupart des cas, le présent document est intégré aux documents juridiques régissant l'utilisation du logiciel fourni sous licence par PTC au Client (collectivement désignés par le terme « Contrat de Licence »). En cas d'incohérence entre le présent document et le devis de PTC sur la base duquel le Client a acheté les licences (« le Devis »), le Devis prévaudra. Par exemple, le présent document peut indiquer qu'un produit fait l'objet d'une licence spécifique, mais si le nom du produit sur le Devis mentionne une base d'autorisation différente, c'est le Devis qui prévaudra. PTC pourra occasionnellement mettre à jour ce document, mais chaque achat réalisé par le Client sera régi par la version la plus récente du document en vigueur au moment de l'achat.

DESCRIPTION DES BASES D'AUTORISATION COMMUNES

« **Serveur Désigné** » (DS) : Chaque produit Serveur Désigné peut uniquement être utilisé sur le serveur informatique désigné par le Client en lien avec l'installation initiale du produit, qui comprend une seule instance de l'application produit installée concernée. Si un serveur informatique est partitionné d'une manière ou d'une autre (physiquement, logiquement ou autrement), la référence, dans la phrase précédente, au « serveur informatique » désignera chaque partition de ce serveur. Le produit Serveur Désigné pourra uniquement être utilisé sur une de ces partitions.

« **Utilisateur Enregistré** » (RU) : Les produits Utilisateurs Enregistrés peuvent uniquement être utilisés par une seule personne, peu importe la fréquence d'utilisation de la licence par cette personne. Chaque utilisateur doit disposer d'une licence, qu'il accède au Produit sous Licence directement ou par le biais d'une application intermédiaire. Il est interdit de partager des mots de passe ou des identifiants de compte, sauf spécification contraire de la base d'autorisation du produit concerné. Le Client pourra occasionnellement ajouter et/ou substituer de nouveaux Utilisateurs Enregistrés, tant que le nombre cumulé d'Utilisateurs Enregistrés ne dépasse à aucun moment le nombre de licences en vigueur à ce moment, pour le produit concerné. Si une personne qui était auparavant un Utilisateur Enregistré regagne ce statut, elle devra payer de nouveaux frais de licence à PTC, au tarif appliqué par PTC à ce moment-là, sauf si la base d'autorisation du produit concerné spécifie le contraire.

« **Démos et Tests** » : Les produits disposant d'une licence « démos et tests » ou de « non-production » (ou répondant à une désignation similaire) ne pourront pas être utilisés dans un environnement de production.

Packages (P) : La base d'autorisation pour chaque élément d'un package produit PTC sera la même que si le composant était soumis sous licence de manière indépendante. Cependant, les composants de chaque package pourront uniquement être utilisés avec l'élément de base du package. Par exemple, les Licences d'Utilisateurs Enregistrés Windchill PDMLink et Windchill ProjectLink qui sont jointes à un Package Creo Enterprise XE font l'objet d'une Licence Utilisateur Enregistré et doivent être assignées à un seul utilisateur Creo.

Bundles (B) : Chaque Bundle PTC contient plusieurs Produits sous Licence PTC et la base d'autorisation de ces Produits sous Licence peut varier entre les différents Produits sous Licence inclus dans le Bundle.

RESTRICTIONS DE LICENCE COMMUNES A PLUSIEURS PRODUITS

Abonnements. Un « Abonnement » est un type de Licence sur site qui inclut une Licence pour la durée spécifiée dans le nom du produit, dans le Devis, dans le contrat de commande ou dans tout autre document de commande, et/ou dans la facture. Cette Licence concerne également les Services de Support fournis pendant la Durée d'application de la Licence, sans frais supplémentaire.



Licences Perpétuelles. PTC ne prévoit pas de modèle de licences perpétuelles pour la plupart de ses produits. Toutefois, lorsque PTC vend des licences perpétuelles et que le produit concerné comprend des éléments fournis par PTC en mode hébergé ou SaaS (par exemple, Creo AR Design Share), PTC pourra à tout moment cesser de fournir ces éléments hébergés.

Technologies de Virtualisation. Même si, dans certains cas, il peut être possible de contourner les mécanismes de contrôle des licences utilisés par PTC pour faire appliquer les systèmes de licence susmentionnés, grâce à des technologies de virtualisation, ou de contourner les objectifs de ces systèmes de licences, cette pratique est contraire aux dispositions du Contrat de Licence conclu entre le Client et PTC.

Mises à Niveau. En ce qui concerne les logiciels PTC fournis sous licence en tant que mises à niveau d'une version précédente, le Client devra d'abord disposer d'une licence pour le logiciel identifié par PTC comme étant éligible à bénéficier de la mise à niveau. Il devra en outre être actif, pour les Services de Support et pour ce logiciel, au moment où le Client achète la mise à niveau concernée. Après installation de la mise à niveau, le logiciel sous licence fourni en tant que mise à niveau viendra remplacer et/ou compléter le produit qui était éligible à la mise à niveau, et le Client ne pourra plus utiliser le logiciel d'origine éligible à cette mise à niveau.

Outils d'Interopérabilité/Boîtes à Outils. Les outils d'interopérabilité de PTC (par exemple, Pro/TOOLKIT, ou J-Link, Pro/Web.Link et les interfaces de programmation d'applications) sont uniquement fournis dans le but de permettre au Client (lui-même ou avec l'aide d'un tiers) de faire interagir les Produits sous Licence avec les autres programmes et les autres systèmes informatiques du Client. Le Client devra s'abstenir de distribuer à des tiers l'ensemble ou une partie des outils d'interopérabilité et d'utiliser ces outils dans le but de développer une intégration de la distribution pour des tiers.

Batching. En ce qui concerne les types de licences basés sur le nombre d'utilisateurs (par exemple, Utilisateur Enregistré, Utilisateur Simultané, etc.), une Licence est requise pour chaque individu qui accède aux Produits sous Licence concernés, à leurs fonctionnalités ou à leurs données, que ce soit directement, via un portail web ou en accédant autrement, de manière indirecte, aux Produits sous Licence, à leurs fonctionnalités ou à leurs données. Il est interdit d'utiliser des identifiants génériques ou de les partager.

Produits Vuforia

Vuforia Studio

Plusieurs bundles Vuforia Studio sont proposés : Débutant, Basique, Premium et Professionnel. Chaque bundle inclut Vuforia Studio, le Service Experience (couvert par une licence Serveur Désigné) et l'Application Vuforia View avec les fonctionnalités spécifiques au Bundle définies dans le tableau ci-dessous. Les licences Vuforia Studio permettent au Client d'accéder à la plateforme ThingWorx et de l'utiliser à des fins d'administration des utilisateurs et d'intégration aux sources de données tierces dans le but de créer des Experiences (l'accès à Vuforia Studio ne comprend pas ThingWorx Flow) ; tout cas d'utilisation supplémentaire nécessite l'achat d'une édition de la plateforme IDO ThingWorx. Les utilisateurs devront télécharger l'application Vuforia View depuis un app store ou depuis le site de téléchargement de logiciels de PTC. Aucune disposition supplémentaire devant être acceptée par les utilisateurs au moment du téléchargement de l'application Vuforia View ne s'appliquera et cette utilisation sera régie par les dispositions du Contrat et par la Description de Service de la présente Offre.

Définitions :

Une « Expérience » (également désignée par l'acronyme « EXP ») désigne une présentation comprenant des données textuelles, numériques et 3D, que l'utilisateur peut consulter via l'application Vuforia View. Cette Expérience peut inclure des interactions en réalité augmentée, des éléments 2D, des éléments 3D et/ou des données « en temps réel » provenant d'Objets via ThingWorx. Les Experiences peuvent notamment comprendre :

- Une expérience de service visant à expliquer à un technicien de maintenance comment exécuter une procédure
- Une expérience de marketing visant à présenter les capacités d'un produit aux consommateurs
- Une expérience de contrôle visant à afficher des flux de données d'une machine en temps réel

Une « Vue » est une instance unique de l'ouverture d'une Expérience. Chaque Expérience comprend un « point d'entrée », défini par l'action de l'utilisateur choisissant l'Expérience. Il peut s'agir du choix d'une expérience « ajoutée aux favoris » ou « téléchargée », faisant suite à



l'utilisation d'un ThingMark, d'un QR code spécifique ou d'un lien hypertexte. Il n'existe pas de « point de sortie » défini dans l'Expérience qui mettrait fin à la Vue : pour cela, il convient de quitter Vuforia View ou de demander une nouvelle Expérience.

Une « Vue Publique » est une Vue utilisée dans un environnement de production par un Utilisateur non-Enregistré. Toute Vue utilisée par le même utilisateur sur le même appareil pendant la même période de 15 minutes sera comptabilisée comme étant la même Vue Publique. Par exemple, si un utilisateur Non-Enregistré accède à une Expérience sur un appareil, cela sera comptabilisé comme une Vue Publique, et ce pendant les 15 minutes qui suivent, sans tenir compte du nombre de fois où la même Expérience est consultée sur cet appareil pendant cette période.

Si le nombre de "Dispositifs" ou « Device » (désignés par "DV") est spécifié dans la description du produit, le Client peut consulter des procédures et/ou des Expériences simultanément sur le nombre de Dispositifs inclus dans la description du produit applicable. Un "Dispositif" est défini comme une tablette, un téléphone portable, un casque ou un ordinateur utilisé par toute personne autorisée à accéder à un Dispositif pour consulter des procédures et/ou des Expériences. Un seul nom d'utilisateur et un seul mot de passe peuvent être utilisés pour chaque Dispositif. L'utilisateur d'un Dispositif ne peut pas être l'auteur de procédures ou d'Expériences. Un utilisateur ne peut pas utiliser la même licence Dispositif sur plusieurs dispositifs ; une licence Dispositif ne peut être utilisée que pour un seul Dispositif. Le nombre d'utilisateurs pouvant accéder à un Dispositif n'est pas limité.

Bundles

Chaque bundle Vuforia Studio comprend les droits spécifiés dans le tableau ci-dessous :

	Débutant	Basique	Premium	Professionnel
Utilisateurs Enregistrés (inclus, il est possible d'acheter des droits supplémentaires séparément)	10	20	200	1,000
Vues Publiques Annuelles (pour les Utilisateurs Non Enregistrés)	2,500	5,000	10,000	50,000
Nombre de Dispositifs	5	40	n/a	n/a

Notes explicatives relatives au tableau ci-dessus :

Utilisateurs Enregistrés : Les Clients peuvent acheter des droits relatifs à des Utilisateurs Enregistrés supplémentaires pour les Utilisateurs qui vont créer et/ou utiliser des Vue. Il n'existe aucune limite en ce qui concerne le nombre de Vues qui peuvent être utilisées par les Utilisateurs Enregistrés. Des licences d'Utilisateurs Enregistrés seront demandées aux personnes qui souhaitent accéder ou utiliser l'Expérience et qui : (i) sont des employés ou des sous-traitants du Client, ou sont autrement engagés par celui-ci ; (ii) reçoivent des identifiants/mots de passe permettant d'accéder à la version de Studio du Client.

Utilisateurs Non-Enregistrés : Les Clients pourront acheter des Vues Publiques supplémentaires, utilisées par les personnes qui ne sont pas des Utilisateurs Enregistrés.

Vuforia Engine et Vuforia Cloud Recognition Service

La base d'autorisation de licence de chaque Produit sous Licence est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Nom du Produit	Base d'Autorisation
Vuforia Engine Premium (1) (2)	Par Entreprise
Cloud Recognition Service Autonome	n/a
Cibles de Modèles (3)	MDT
Cibles de Zones (4)	AT

Chaque licence Vuforia Engine et Vuforia Cloud Recognition Service comprend les fonctionnalités présentées dans le tableau ci-dessous :

	Vuforia Engine Premium	Cloud Recognition Service Autonome
--	------------------------	------------------------------------

Nombre d'Applications (5)	Illimité	
Cibles de Modèles	500	n/a
Cibles de Zones	500	n/a
Cibles Clouds	1000	Mentionné dans le Devis
Reconnaitances de Clouds	1000	Mentionné dans le Devis

- (1) Le package Vuforia Engine Premium comprend une licence pour Vuforia Cloud Recognition Service. Le Client devra payer tous les frais de dépassement applicables, chaque mois, à terme échu.
- (2) « Par Entreprise » se définit par le Client et toute entité qui contrôle directement le Client, qui est contrôlée par celui-ci ou qui fait l'objet d'un contrôle commun avec le Client. A cette fin, « contrôle » désigne le fait de posséder plus de cinquante pourcents des actions avec droit de vote ou le pouvoir de diriger ou d'assurer la direction, la gestion, la gouvernance ou les politiques d'une entité, directement ou indirectement, par n'importe quel moyen applicable et notamment par le biais de la propriété légale, effective ou en equity, d'une société en commandite, par le biais d'une autre forme d'intérêts, par le biais d'un contrat ou d'un autre document légal, ou autrement.
- (3) Cibles de Modèles (MDT) – Les Cibles de Modèles sont des Cibles créées à partir de modèles 3D. Les Cibles de Modèles peuvent uniquement être déployées en utilisant une Licence Vuforia Engine Premium pour laquelle elles ont été achetées, conformément à ce qui est spécifié dans le Devis.
- (4) Cibles de Zones (AT) – Les Cibles de Zones sont des Cibles créées depuis le scan 3D d'un environnement, en utilisant un scanner 3D pris en charge. Les Cibles de Zones peuvent uniquement être déployées en utilisant la licence Vuforia Engine Premium pour laquelle elles ont été achetées, conformément à ce qui est spécifié dans le Devis.
- (5) Les Utilisateurs Autorisés d'une Entreprise peuvent utiliser les Produits sous Licence Vuforia Engine afin de développer des applications pour l'Entreprise ou au nom d'un tiers. Une Entreprise n'est pas autorisée à transférer une licence Vuforia Engine ou des clés de licence à un tiers, mais elle pourra céder la propriété d'une application à ce tiers.